



## Compte-rendu audioconférence du 30/04/2020

La directrice nous fait un point sur la situation sanitaire .

Aucun nouveau cas de suspicion à déplorer, **ce qui est rassurant.**

### **SIE:Activité fiscale et soutien économique:**

-Reversement de la TVA (déclarations CA3) / remboursement de crédits de TVA : la directrice nous précise que tout est sous contrôle, les traitements se font au fil de l'eau.

-Report d'échéance ou différés de paiement : 73 demandes accordées aux entreprises pour un montant de 1 273 000 € soit une moyenne de 16000€ par demande.

-Fond de solidarité : remontées positives des entreprises bénéficiant d'un versement rapide en date du 27/04/2020.

1698 demandes accordées pour un versement total d'un montant de 2 213 000€.

Les secteurs d'activités les plus représentés sont pour 19% liés aux services, 12% à l'hébergement-restauration, 11% à la construction, 5% à la santé et 4% à l'industrie manufacturée.

### **Campagne IR:**

La directrice se reporte à l'article du JHM où, pour les usagers, sont précisées les références téléphoniques, les adresses e-contact et balf des services à contacter.

- nombre d'appels téléphoniques décrochés: 2880

-225 contre appels APRDV

-580 e-contacts dont 483 traités

-279 réponses de courriels.

Un courriel a été transmis aux chefs de service pour les inciter à développer l'APRDV. Le but étant de soulager les collègues et de limiter la réception physique lors du déconfinement, **en précisant bien évidemment que la réception du public ne pourra se faire que si les conditions sanitaires sont respectées.**

Solidaires souhaite connaître le taux d'appels aboutis suite à la communication du nombre de 2880 appels décrochés par rapport à l'année dernière à la même période.

Réponse de l'administration: les taux nous seront communiqués lors d'une prochaine audio.

**Solidaires demande si la direction a eu des retours concernant l'impact sur les services de la déclaration automatique.**

Pour l'instant pas de retour sur ce sujet et la Directrice précise à nouveau que la déclaration automatique n'a pas à être saisie dans la mesure où il n'y a pas de modification.

Une organisation syndicale demande si les télétravailleurs ont effectués des contre-appels.

La directrice précise qu'il faut favoriser le contre appel et reconnaît que pour les agents c'est un changement important de méthode de travail.

A l'inquiétude de Solidaires concernant le contre appel à domicile, la directrice souligne qu'une fiche technique a été distribuée aux agents, et suivant les consignes, le contre appel reste anonyme.

Suite à l'annonce et souhait du DG d'une montée en puissance du télétravail, **Solidaires demande si la Haute-Marne sera dotée d'ordinateurs portables supplémentaires.**

Le Directeur adjoint confirme que 5 ordinateurs portables sont en attente de livraison.

Une réflexion est en cours pour mettre à disposition à domicile certaines petites unités centrales déjà existantes dans les bureaux.

Concernant la situation des agents nomades (géomètres, vérificateurs, huissier) vis à vis du déconfinement :

La directrice est consciente que ces derniers ne pourront pas exercer leurs missions de façon classique. Une réflexion est en cours sur le sujet pour associer exercice des missions et respect des mesures sanitaires.

SPL :

Un syndicat évoque un courrier peu flatteur, rédigé par l'Association des Maires de France à l'égard de nos collègues des trésoreries. La directrice nous informe qu'elle a immédiatement réagi à ces propos désobligeants en cette période de crise sanitaire:

- Un mail a été adressé aux CDS et à leurs équipes afin de les remercier pour le travail accompli ;(les grilles étaient fermées, mais les agents étaient présents et les mandats ont été payés) ;

- Un courrier a été adressé à la présidente des Maires de France de Haute-Marne, qui a répondu que **la Haute-Marne n'était pas concernée.**

Matériel :

Cette semaine, toutes les trésoreries ont perçus des bidons de 5 l de gel hydroalcoolique. Une nouvelle commande de 12 bidons de 5l et de 60 flacons de 300ml est en attente de livraison.

**La direction souhaite que tous les agents disposent à terme d'un flacon individuel.**

Un syndicat évoque l'absence de nettoyage du local café de la cité administrative.

La direction répond que ce local est en gestion conjointe avec la préfecture. Le directeur adjoint précise que la direction est en attente d'instruction de la centrale concernant les modalités de gestion du ménage. Ensuite, **de nouvelles consignes seront transmises aux prestataires de nettoyage.**

### Mouvement de mutations :

Solidaires évoque la sortie des mouvements nationaux décalés à fin mai, début juin. et demande si un calendrier prévisionnel local a été élaboré.

La direction nous informe être est attente de la livraison du logiciel des mutations ALOA ( mi juin).

Toutefois, elle propose de se rapprocher des collègues en position ALD et de leur rappeler la règle de priorité. Elle précise également, que toutes les personnes qui souhaitent avoir des informations sur le mouvement local peuvent contacter les RH et les syndicats.

Le directeur adjoint ajoute que ce dispositif est tout nouveau, un plan de communication est en cours de réflexion. La liste des postes vacants, ainsi que celle des postes en surnombre sur le département seront certainement diffusées.

Une audioconférence par secteur est envisagée pour expliquer ces nouvelles règles.

### Pont naturel du 22 mai :

Au vu du contexte sanitaire et les mesures prises par le gouvernement sur le confinement, sur les congés, sur l'interdiction de circuler à plus de 100kms, Solidaires interpelle l'administration sur le pont naturel du 22 mai et demande si ce dernier est justifié.

La direction répond que OUI, et hormis les contraintes applicatives, les collègues en présentiel ou en télétravail depuis le début du confinement attendent certainement avec impatience de profiter de ce grand week-end.

Solidaires ajoute que c'est une demande de certains adhérents et que l'on n'aurait pu laisser le choix aux agents de déposer ou non un CA. L'administration reste sur ses positions.

### Carte APETIZ :

Un syndicat signale le retrait d'un repas pour les collègues présents par demi-journée.

La direction répond que les agents présents par demi-journée ne peuvent bénéficier d'un ticket restaurant. Toutefois, elle propose aux agents concernés de se rapprocher des RH afin de faire un point sur leur dossier.

Suite à la question de Solidaires concernant la carte du déconfinement dont la diffusion est prévue ce soir, la directrice répond qu'elle n'a pas plus d'informations. Mais la tendance serait plutôt rouge que vert.....

**N'hésitez pas à nous contacter, nous faire remonter vos craintes, vos difficultés.....**